



Éducation et autres services dans le contexte carcéral

POLITIQUES RECOMMANDÉES POUR DES PRATIQUES EXEMPLAIRES afin de rehausser l'accès à l'éducation sur la prévention du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), du virus de l'hépatite C (VHC), du virus de l'hépatite B (VHB) et d'autres pathogènes, et à d'autres services de réduction des méfaits et de soutien pour les détenus qui consomment des drogues et pour ceux qui seront bientôt remis en liberté d'une prison fédérale ou d'un établissement correctionnel provincial (ces deux milieux étant appelés « prisons », ci-dessous) :

- Établir et maintenir des relations avec les prisons à proximité afin de développer et d'y fournir des interventions éducatives sur la prévention du VIH, du VHC, du VHB et d'autres pathogènes
- Développer des interventions éducatives pouvant être offertes par des pairs formés
- Offrir aux détenus des interventions éducatives dans une variété de formules conçues pour favoriser la réduction des comportements à risque liés à l'injection de drogues (p. ex., réutilisation et partage de seringues et d'autres types de matériel pour l'injection) et associés à la transmission de pathogènes et à d'autres méfaits de la consommation de drogues
- Impliquer des détenus, lorsque possible, dans la conception et l'évaluation du matériel éducatif afin d'assurer l'acceptabilité, la pertinence et la compréhension des messages. Adapter les messages éducatifs selon les populations et les prisons desservies par le programme, en portant une attention particulière aux besoins des femmes détenues et des détenus autochtones
- Offrir au personnel carcéral des interventions éducatives sur la réduction des méfaits et des informations de base sur le VIH et le VHC (p. ex., leur transmission)
- Référer les détenus prochainement remis en liberté et les personnes nouvellement remises en liberté à différents services communautaires, y compris des programmes de réduction des méfaits (en mettant l'emphase sur l'éducation à la prévention des surdoses) et d'autres services sociaux et de santé
- Évaluer et publier toute initiative réalisée.

Messages clés

En comparaison avec la population générale, les détenus (en particulier les détenus autochtones) et les personnes récemment libérées de prison, au Canada, ont un risque élevé de transmission du VIH et du VHC. Les organismes communautaires peuvent fournir d'importantes interventions éducatives et informatives, en matière de prévention, aux populations de détenus et au personnel carcéral. Bien que l'accès aux populations carcérales puisse comporter des défis, nous incitons les programmes de réduction des méfaits à se faire créatifs et à être persistants dans leurs efforts de prestation de services. Les recherches et évaluations concernant ces types de programme sont limitées.

Des données démontrent que la consommation de drogues, y compris par injection, est une réalité dans les prisons du Canada. Elles indiquent également que des comportements à risque pour la transmission du VIH, du VHC, du VHB et d'autres pathogènes, comme le partage et la réutilisation de seringues, sont répandus parmi les personnes qui s'injectent des drogues pendant l'incarcération. Néanmoins, il n'existe au Canada aucun programme d'accès à du matériel d'injection stérile dans les prisons. Les programmes d'éducation font depuis longtemps partie des services de prévention et de réduction des méfaits dans les prisons. Ces programmes peuvent porter sur un vaste éventail de sujets, y compris les risques liés à l'injection de drogues et la prévention des surdoses, et être fournis avec la collaboration d'éducateurs communautaires, d'employés, de détenus/pairs ou d'une combinaison de ceux-ci, en séances individuelles ou de groupe. À travers le Canada, il existe des exemples de programmes communautaires qui fournissent des services aux détenus pendant la détention. Les personnes récemment libérées de prison ont un risque accru de surdose et d'autres méfaits. L'éducation à la prévention des surdoses et l'accès à des trousseaux de naloxone et/ou la référence à des programmes offrant une éducation et des trousseaux pour la prévention des surdoses sont par conséquent des éléments importants à considérer pour les individus sortant de prison.